



GNSA/La Nature en Ville  
1, rue Marcel PONNAVOY  
35200 RENNES  
[Pascal@gnsafrance.org](mailto:Pascal@gnsafrance.org)  
[lanatureenville@gmail.com](mailto:lanatureenville@gmail.com)  
<https://www.facebook.com/NatureEnVilleRennes/>

A Rennes, le 29 juin 2021

Monsieur le Maire de St Grégoire,

Sollicité quotidiennement et à différentes reprises par les habitants, choqués de voir le patrimoine végétal mutilé/ rasé pour des intérêts privés, ces derniers ne trouvent ni écoute ni compréhension auprès des élus des communes de Rennes Métropole et de leurs services. Ces dernières années nous avons pourtant régulièrement transmis des alertes, mais rien n'y fait, aucun retour et que peu d'explications le plus souvent vagues, surtout depuis le PLUI de Rennes Métropole,

Nous avons été sollicités par des riverains de la Croix Verte à St Grégoire, **le 20 juin 2021**, nous constatons que 34 grands arbres ont été abattus, Ceci illégalement car sans autorisation dans un espace boisé classé de forte qualité, c'est pourtant un élément phare du pays rennais. Fait important et contrevenant ayant été averti au préalable par les voisins, il a agit en connaissance de cause

Aucun panneau explicatif de ce qui se passe n'est présent et c'est donc naturellement, après avoir écoutés des personnes sur place que nous venons vers vous afin de connaître précisément ce qui adviendra de la constatation par vos services et de votre procès verbal d'infraction au titre d'officier de police et de la verbalisation, à double titre :

- abattage non autorisé en zone protégée
- abattage non autorisé en pleine période de nidification (voir en PJ notre CP national sur le sujet)

L'art en PJ évoque une compensation, mais de tels dégâts sur les 34 arbres mais aussi ceux restés (troncs fortement abîmés par cet abattage mécanique sauvage) est in-compensable en l'état, En effet il faudra attendre de 50 à 100 ans pour arriver la perte causée par cet acte illégal qui est à sanctionner fortement pour faire exemple pour votre commune, qui à défaut, serait de fait une zone de non droit ?

Les grands arbres ne sont pas des mobiliers urbains, mais bien des leviers puissants de l'Écologie, qui concourent quotidiennement au Climat, la qualité de l'eau, des sols, de l'air et la santé publique comme à la Biodiversité. A Rennes, St Grégoire, comme ailleurs... Quand sera enfin stoppée cette guerre faite aux arbres ? Nous rappelons présentement notre contributions « Pour un plan arbres métropolitain » (PLUI2019)

Nous vous remercions pour votre retour et explications que vous ne manquerez pas de nous donner. Avec Mr TARDIF, nous sommes également demandeurs d'une rencontre en Mairie ou sur site.

A toutes fins utiles, nous saisissons également l'OFB, car des espèces protégées ont été repérées sur site.

Veuillez agréer, à l'expression de nos sincères salutations

Pour le GNSA  
P/O La Nature en Ville

La Nature en Ville  
N° de SIRET 811 264 894 00015  
N° de SIREN 811 264

Son président, Pascal BRANCHU

[Pascal@gnsafrance.org](mailto:Pascal@gnsafrance.org)  
[lanatureenville@gmail.com](mailto:lanatureenville@gmail.com)